

COMMISSION du SOUS DISTRICT SANTERRE

Réunion téléphonique du 9 mars 2018

Participants: Roland Grain et Jean René Elophe

Après contacts par mail avec les clubs concernés par la poursuite des Challenges du Santerre cette saison.

La Commission regrette mais comprend que certains clubs ne souhaitent pas continuer.

2 clubs n'ayant pas répondu aux 2 mails (14 février et 5 mars), la Commission considère qu'ils ne souhaitent pas continuer.

De ce fait la Commission a remanié la liste des matchs du prochain tour des Challenges Fromentin et Guéant.

Voici les dates prévues

CHALLENGE FROMENTIN SENIORS

mercredi 28 mars

mercredi 25 avril

mercredi 16 mai

CHALLENGE GUEANT SENIORS

mercredi 28 mars

mercredi 11 avril

mercredi 25 avril

mercredi 16 mai

Prochain tour des Challenges Fromentin et Guéant se déroulera le mercredi 28 mars à 18h, sur le terrain du club 1er nommé

1arbitre par rencontre, frais d'arbitrage à la charge du club recevant.

Les équipes perdantes s en Challenge Fromentin, descendront en Challenge Guéant, c'est la dernière fois.

CHALLENGE FROMENTIN SENIORS

Dompierre 1, Ste Emilie Epehy 2 et Cartigny 1 ne continuant pas, et afin de parvenir à 8 équipes en 1/4 de finale, voici la liste des matchs du 28 mars

Moreuil (2) / Esmerly Hallon (1)
Cerisy (2) / Moislains 1
Marcelcave (1) / Heudicourt (1)

Exempts: Domart sur la Luce (1), Arvillers (1), Saily Saillisel (2)
Plessier (1) et Licourt (2)

CHALLENGE GUEANT SENIORS

Dompierre 2, Cartigny 2, Ham 2 et Rethonvillers 1 ne continuent pas

Licourt 1 / Marchelepote (2)
Roisel (3) / Monchy Lagache (1)
Estrées Mons (2) / Albert USOA (3)
Warloy (1) / Roisel (2)
Monchy Lagache (2) / Moreuil (3)

Exempt: Moislains (2), Allaines (1), Arvillers (2), Montdidier (3) et
Rosières (2)

Utilisation obligatoire de la FMI

En cas d'impossibilité d'utilisation de la FMI, il est demandé au club recevant d'envoyer la feuille de match par mail au District (wleclercq@somme.fff.fr)

-PARTICIPATION EN EQUIPE INFERIEURE.

1. Un club ne peut présenter en équipe inférieure:

a) Plus de deux joueurs ayant participé au dernier match de championnat en équipe supérieure.

b) Aucun joueur ayant participé au dernier match de championnat en équipe supérieure lorsque celle-ci ne joue pas un match officiel le même jour ou dans les 24h

c) En outre, ne peuvent participer les joueurs étant entrés en jeu lors de l'avant-dernière ou la dernière rencontre avec des équipes supérieures disputant les matchs retour d'un championnat national, régional ou départemental.

2. L'équipe aura match perdu, si des réserves de participation ou une réclamation ont été régulièrement déposées selon les dispositions des Règlements Généraux de la FFF et Règlements Particuliers de la Ligue.

Les Réserves ou Réclamations doivent être envoyées en courrier recommandé ou par Courrier Electronique ou par fax, avec entête du club et accusé de réception, au District Somme Football (BP. 90429 – 80004 Amiens Cedex 1 / secretariat@somme.fff.fr / 03 22 89 66 40), avec copie à Jean René Elophe: jean-rene.elophe@laposte.net

Le 3ème tour du Challenge Guéant est prévu le mercredi 11 avril 2018.

Le Challenge Fromentin arrivant en 1/4 de finale se déroulera le mercredi 25 avril 2018.

CHALLENGE CTI U15

*1er tour le mercredi 21 mars à 17h
ESTREES MONS / ALBERT SPORTS*

Utilisation obligatoire de la FMI

En cas d'impossibilité d'utilisation de la FMI, il est demandé au club recevant d'envoyer la feuille de match par mail au District (wleclercq@somme.fff.fr)

***Le 2ème tour du Challenge CTI U 15 et le 1er tour du Challenge Fromentin U18,
se déroulera le samedi 31 mars.
1/4 de finale le mardi 8 mai
1/2 finale le samedi 19 mai***

Le secrétaire : Jean René Elophe.